

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-805451

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12650 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHOUKHI SUSSATA A 79018

Date de naissance : 3 Juin 1989

Adresse : Les 2 Ailes 3 Appt 6 Imm S Etg 1

Tél. : 0613 27 60 95 Total des frais engagés : 509 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/08/2023

Nom et prénom du malade : KHOUKHI SUSSATA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age : 34

Enfant

Nature de la maladie :

Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohamed Fakir

Le : 11/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/08/2013	C.S.		300000	INP : 149160 CETTE DÉCLARATION EST FAITE SOUS LA PEINE D'AMÉNAGEMENT

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
GRANDE PHARMACIE EL GUEOUATI SAMIRA DOCTEUR EN PHARMACIE NARDA II BD HASSAN II MOHAMMEDIA Tél: 05 23 32 01 10	11-08-23	209.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE DERMATOLOGIE

Dr. Wafaa LABBARDI

Lauréate de la faculté de Médecine

de casablanca

Ancienne Interne au CHU Casablanca



عيادة أمراض الجلد الدكتورة لبردي وفاء

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي الدار البيضاء

- أخصائية في أمراض الجلد، الشعر والأظافر

- الأمراض التناولية

- الأمراض الجلدية عند الأطفال

- حساسية الجلد

- الطب التجميلي - العلاج بالليزر

- Maladies de la peau, cheveux et ongles
- Dermatologie-Vénérologie
- Dermatologie-Allergologie
- Dermatologie Pédiatrique
- Dermatologie Esthétique - Laser

Mohammedia le : المحمدية في :

KHAKH OUSSAMA

169.00

1- Sajhir - 7g sachet

NS

LA GRANDE PHARMACIE
EL GUEQUATE SAMIRA
DOCTEUR EN PHARMACIE
WARDA II BD HASSAN II MOHAMMEDIA
Tél: 06 23 32 01 10

18 x 31
22.00

ou Clarté 4

14g x 28j

x 08j

NS

Alkot - 4g

14g x 28j

x 08j

D CL soleil gel antiséptique

24.5 - soleil

x 21j

Coccidio - crème

100g x 21j

x 58H
x 20j

coq

الطريق الثاني الشقة 12 العالية المحمدية (A) شارع محمد السادس إقامة رياض فضالة 2 العمارنة

Bd. Mohammed IV, Résidence Riad Fdala 2, Batiment A, 2 ème Etage, Appt 12, El Alia, Mohammedia

+212 5 23 30 40 04

+212 642 532 202

wafaalabbardi@gmail.com

Patente : 39297340 - IF : 248109948 - ICE : 001959636000030 - CNSS : 5506491 - INPE : 091186619

20.00 دلني ديرم creme 15

1.11 x 10
1.11 x 10 → 1.11/3 x 10

6L Dermo fix creme

T = 209.00

1.11
CABINET DE DERMATOLOGIE
Medico-chirurgicale et Esthétique
Dr. Hafed LABBADI
Tel. : 0523 30 40 04

1.11
x=1.11

LA GRANDE PHARMACIE
EL GUEOUATRI SAMIRA
DOCTEUR EN PHARMACIE
WARDA II BD HASSAN II MOHAMMEDIA
Tél : 05 23 32 01 10

